

Date de publication en ligne : 12 avril 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00036** du **1 1 AVR. 2023** Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Monsieur PHIMMACHACK Simon

Domicilié (e) 15 Rue Paul Cézanne

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Le projet consiste en la construction d'une véranda. Le projet ne créera pas de logement supplémentaire au niveau de la parcelle. Le projet n'aura pas pour effet la création de places de stationnement extérieures supplémentaires et hors voie publique.

Sur un terrain sis

15 Rue Paul Cézanne

Cadastré

AD251

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 1 1 AVR. 2023

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation la 3^{ème} adjointe en charge du logement et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

PROCES-VERBAL

Philippe GAUDIN

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Name a supplier t

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00036** du a été affichée en

Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 1 1 AVR. 2023

L'Appariteur,